

MaHoC

CONSEIL EN INGENIERIE TOURISTIQUE

Schéma départemental de développement touristique de la Lozère 2010-2016

Rapport de synthèse :
diagnostic, stratégie et plan d'actions



Cofinancé par



MaHoC

102 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE – 75010 PARIS
TELEPHONE : 01 43 35 23 45 • FAX : 01 43 35 23 43
mahoc.ld@wanadoo.fr – www.mahoc.com

Sommaire

Introduction.....	3
I- DIAGNOSTIC ET BILAN DU PRECEDENT SCHEMA.....	4
I-1. Les caractéristiques paysagères et l’accessibilité du territoire.....	4
I-2. Economie, population et démographie.....	5
I-3. L’hébergement touristique.....	6
I-4. L’offre patrimoniale, culturelle et de loisirs.....	7
I-5. La demande touristique.....	8
I-6. Les actions Marketing menées dans le département.....	9
I-7. L’organisation touristique dans le département.....	10
I-8. Les potentialités de développement touristique en Lozère	12
II – STRATEGIE.....	14
II-1. Les enjeux d’avenir du tourisme en Lozère.....	14
II-2. Les orientations stratégiques.....	16
III. PLAN D’ACTIONS.....	17

Introduction

Situé aux confins du Languedoc et de l'Auvergne, la Lozère fait partie des cinq départements de la Région Languedoc-Roussillon .

D'un caractère rural marqué, montagneux, présentant l'aspect général d'un plateau bosselé et sillonné de quelques vallées étroites et profondes, la Lozère compte seulement 74 542 habitants répartis sur une superficie totale de 5 168 km², soit une très faible densité de 14,5 habitants au km².

Face à la nécessité de **favoriser l'installation d'actifs** et d'offrir des débouchés professionnels aux jeunes originaires du département, le tourisme représente un secteur en devenir susceptible de diversifier les filières économiques existantes (agriculture et artisanat, principalement) et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Le précédent Schéma départemental du tourisme mis en place en 2000 étant arrivé à échéance, le Département de la Lozère a **engagé en 2009 une réflexion élargie** débouchant sur la mise en place d'un nouveau Schéma Départemental du tourisme pour la période 2010-2016. Cette réflexion a pris en compte les mutations importantes qui marquent le développement du tourisme, tant en ce qui concerne l'organisation des différents échelons territoriaux, que les évolutions des attentes des clientèles ou encore l'univers concurrentiel et technologique.

Ce nouveau schéma constitue **le document de référence** où sont définis la stratégie départementale, la politique globale de développement touristique du département et le plan d'actions correspondant.

L'élaboration de ce nouveau schéma s'est déroulée autour de 4 grandes phases de travail :

- Phase 1 :** **Bilan du Schéma départemental du tourisme 2000-2006**
- Phase 2 :** **Réalisation d'un diagnostic global du tourisme sur le territoire**
- Phase 3 :** **Définition de la stratégie de développement touristique**
- Phase 4 :** **Elaboration d'un plan d'actions opérationnel**

L'élaboration de ce nouveau Schéma du tourisme s'est inscrite dans le cadre d'une démarche participative élargie auprès des acteurs touristiques mais également auprès d'autres secteurs d'activités dont les interactions avec le tourisme sont réelles : que ce soit au travers d'entretiens ou de réunions collectives, les partenaires institutionnels et privés du département ont donc été étroitement associés à chacune des phases de travail.

I- DIAGNOSTIC ET BILAN DU PRECEDENT SCHEMA

I-1. Les caractéristiques paysagères et l'accessibilité du territoire

Située au cœur du Massif Central, la Lozère présente des caractéristiques géophysiques qui en font un département relativement enclavé, la plupart des déplacements s'opérant par la route, ce qui rend d'autant plus nécessaire un travail d'ensemble autour de la signalisation.

L'identité territoriale lozérienne est également soulignée par des atouts naturels et morphologiques d'exception, ce qui impose de concilier une politique de protection des milieux, garante de leur diversité et de leur durabilité, ainsi qu'une valorisation touristique maîtrisée des sites et des paysages.

Diagnostic sur les caractéristiques paysagères et l'accessibilité du territoire

Forces

- Une diversité paysagère brute, authentique et surprenante
- Des marqueurs géologiques et paysagers identitaires
 - sites prestigieux (Gorges du Tarn, Aubrac, Causses ...),
 - variété de roches (schiste, calcaire, basalte, granit).
- L'omniprésence de l'eau sous toutes ses formes : rivières, lacs, cascades
- Des ambiances paysagères qui favorisent l'évasion et la découverte du territoire
- Des expérimentations exemplaires en faveur de la biodiversité (réintroduction d'espèces...)
- Une desserte autoroutière (A75 et A9 avec le Viaduc de Millau) favorisant le lien avec le littoral
- Un réseau de routes secondaires pittoresques et de bonne qualité

Faiblesses

- Des difficultés pour améliorer l'accessibilité du territoire : perte de dessertes ferroviaires attractives pour le tourisme
- Une dépendance accrue aux accès routiers et à l'usage de la voiture individuelle
- Un réseau de transports collectifs inadapté aux besoins du tourisme
- Manque d'interprétation du territoire sur les axes de circulation et les sites d'observation (signalétique, tables d'orientation, carte interprétative...)
- Une unité territoriale mal identifiée à l'échelle « Lozère »
- Existence de contraintes climatiques

Éléments d'avenir à prendre en compte

La montée en puissance des valeurs environnementales en Europe :

- Pour 94 % des Européens, la diminution de la biodiversité constitue "globalement" un problème "très" ou "assez sérieux" (Source : Gallup-DG Environnement, 2007)
- 80% des Français estiment qu'en vacances le respect de la nature est primordial, autant que le dépaysement (Source : Les Français et le Tourisme Responsable, TNS Sofres, 2009)

Des grands projets d'infrastructures réduisant l'enclavement géographique de la Lozère :

- l'aménagement à 2x2 voies de la RN 88, sur l'axe Lyon-Toulouse, qui fait partie de la diagonale européenne Séville-Varsovie
- La mise en service du Viaduc de Courbessac en 2012 (accessibilité des Cévennes au départ d'Alès ou de Nîmes)

Des initiatives territoriales visant à maîtriser la fréquentation touristique sur les sites fragiles :

- Actions-phares qui concilient la protection environnementale et paysagère du Grand Site des Gorges du Tarn et de la Jonte (également PER et Natura 2000) et les activités touristiques (Plan de signalétique touristique et informative, aménagements pour la randonnée et les activités de pleine nature)

• Conséquences encore mal connues de la raréfaction de l'énergie fossile sur l'usage de la voiture

I-2. Economie, population et démographie

Les Lozériens occupent le département le moins peuplé de France. Toutefois, sa démographie est légèrement orientée à la hausse depuis une quinzaine d'années, laissant supposer une amélioration de la qualité de vie, du réseau de transport routier et de communication.. La population est concentrée dans trois centres urbains principaux : Mende, Saint-Chély-d'Apcher et Marvejols qui regroupent à eux trois le tiers de la population du département.

La Lozère se trouve confrontée au défi du maintien de sa population active, et notamment de la jeunesse originaire du département : à cet égard, le tourisme constitue une filière économique potentiellement porteuse de débouchés économiques et d'emplois. La Lozère compte actuellement 1.600 emplois touristiques en moyenne sur l'année et le chiffre d'affaires lié au tourisme est estimé à environ 140 millions d'Euros.

Diagnostic Economie, population et démographie	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une filière agricole dynamique (entre 10 et 15% de la population active) et reconnue par des signes de qualité distinctifs : « De Lozère », AOC, Bio... - Développement de filières économiques orientées vers l'innovation environnementale : biomasse, énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Un déficit de population active sur le territoire accentué par : <ul style="list-style-type: none"> - Une désaffection des jeunes originaires de Lozère - L'enclavement du territoire, physique et numérique - Des partenariats insuffisamment développés entre les filières agricole et touristique (restauration traditionnelle, vente à la ferme, marchés...) - Un déficit de vocations pour porter des projets touristiques - Un accompagnement insuffisant des porteurs de projets potentiels
Eléments d'avenir à prendre en compte	
<ul style="list-style-type: none"> - Des perspectives de baisse de la population active du département à partir de 2015 (source Insee) - Un projet départemental « La Lozère a de l'avenir » accorde une large place au développement de filières économiques durables : <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture/agroalimentaire : développement de produits finis de qualité dans la « ferme de Lozère » (diversifier les productions, encourager les filières de qualité (agriculture biologique, ...), valoriser les produits et labels lozériens). - Industrie : soutenir le développement des activités industrielles issues de la filière bois. - Mettre en place une démarche d'accompagnement et de développement des énergies renouvelables : bois énergie, énergie solaire, biomasse (énergie qui résulte de la dégradation de matières organiques) ... - La concentration de séjours touristiques sur certaines périodes de l'année exerce un impact négatif sur la pérennisation des emplois - Quelques risques de conflits d'usage tourisme/agriculture compte tenu de la forte emprise foncière des exploitations agricoles 	

I-3. L'hébergement touristique

L'offre d'hébergement marchand lozérienne se maintient depuis 2 ans à un niveau moyen de 32.800 lits touristiques dont :

- ❖ 47% en hôtellerie de plein air,
- ❖ 16% en villages de gîtes,
- ❖ 15% en hôtellerie traditionnelle,
- ❖ 13% en gîtes
- ❖ 7% en meublés touristiques
- ❖ 2% en chambres d'hôtes

A cette capacité d'hébergement marchande, il convient d'ajouter 90.880 lits en hébergement non marchand (résidences secondaires), ce qui porte à 123.680 le nombre total de lits touristiques dans le département.

Diagnostic de l'hébergement touristique	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une offre de chambres d'hôtes dynamique - L'implantation de réseaux et/ou labels structurés et qualifiants : Logis de France, demeures de Lozère, Auberges de Lozère, restaurateurs de France - La présence d'une filière d'hébergement haut de gamme qui apporte de l'image à la destination lozérienne (« Demeures de Lozère ») - Un parc de résidences secondaires très important, en capacité de stimuler une économie résidentielle (commerces et services de proximité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une diminution globale depuis 2005 de la capacité d'hébergement sans amélioration significative de la qualité des équipements : on estime que plus d'1/3 du parc d'hébergements n'est pas au niveau de qualité - Une insuffisance des contrôles « qualité » - Un déficit global de qualité d'équipements et de services (public et privé) - Un déséquilibre géographique de l'offre d'hébergement au détriment de l'Aubrac
Éléments d'avenir à prendre en compte	
<ul style="list-style-type: none"> - Obligations légales de mise aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité des établissements (2015) - Application prochaine des nouvelles normes de classement dans les hébergements touristiques - Montée en qualité d'un grand nombre de destinations touristiques concurrentes - Un touriste toujours plus exigeant sur la qualité de l'hébergement touristique : en référence à son propre confort au quotidien et aux prestations qu'il a pu recevoir ailleurs avec parfois un meilleur rapport qualité-prix. 	

I-4. L'offre patrimoniale, culturelle et de loisirs

La Lozère est un département authentique abritant un patrimoine d'exception reflétant les richesses de l'histoire de France et le talent des hommes bâtisseurs. Ainsi, l'histoire et le patrimoine de chaque « Terre de Lozère » s'expriment à travers des traditions et des événements culturels très chers au département. Par ailleurs, la faune et la flore exceptionnelles, les paysages et le relief de la Lozère en font une terre de randonnées et de grands espaces pour les activités de plein air. Les activités de neige y sont également présentes, avec plus de 300 Km de pistes balisées et aménagées et des centaines de kilomètres d'itinéraires sillonnant les crêtes du Mont Lozère, les étendues boisées de la Margeride, les grands espaces de l'Aubrac et les hêtraies de l'Aigoual.

Enfin, grâce à ses sources d'eaux thermales dont les vertus sont expérimentées depuis toujours, le thermalisme vert s'est établi en Lozère.

Diagnostic de l'offre patrimoniale, culturelle et de loisirs	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un réseau de randonnée pédestre dense : 2.450km de sentiers dont 1.950km de Grande Randonnée (GR) et 500km de Promenade et Randonnée (PR) - Des filières-niches structurées : la pêche, le thermalisme, le ski nordique (Département/SELO) - Une expérience consolidée et reconnue du PNC en matière d'initiatives éco-touristiques innovantes : aujourd'hui, un réseau de 75 professionnels exemplaires qualifiés au crible du développement durable - Des efforts en faveur de l'accessibilité des équipements aux personnes en situation de handicap (initiative importante dans le Pays du Gevaudan) - Un patrimoine bâti traditionnel bien conservé 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de structuration et de lisibilité de l'offre culturelle et de loisirs (manque d'évènementiel emblématique). Pas d'image culturelle associée à la Lozère. - Une mise en réseau insuffisante des prestataires touristiques et de loisirs, qui nuit au développement de produits touristiques - Un potentiel d'activités toutes saisons insuffisamment exploré - Un manque d'activités « indoor » permettant de retenir les visiteurs en cas de mauvaises conditions climatiques
Eléments d'avenir à prendre en compte	
<ul style="list-style-type: none"> - Des touristes de plus en plus exigeants sur : <ul style="list-style-type: none"> - la présence d'animations sur leur lieu de séjour - la mise en scène du patrimoine historique et muséographique - Des touristes en recherche d'activités innovantes et d'expériences nouvelles (sports, parcours découverte...) - Des changements climatiques qui impactent significativement les stations de sports d'hiver de moyenne montagne 	

I-5. La demande touristique

On comptabilise 5,3 millions de nuitées touristiques dans le département de la Lozère (données 2008) ; la fréquentation départementale affiche une baisse continue depuis 2001 (-8%).

La demande touristique lozérienne est marquée par une forte saisonnalité concentrée sur la période estivale, même si la fréquentation semble progressivement bénéficier d'un meilleur étalement sur l'année.

La demande touristique	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une tendance au développement de la fréquentation touristique en avant et en arrière-saison, malgré la permanence d'une hyper saisonnalité en juillet/août (53% de la fréquentation annuelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - Un recul continu de la fréquentation touristique du département depuis le début des années 2000 (-8% entre 2008 et 2001) comme la plupart des destinations rurales - Une évolution erratique de la fréquentation (français et étrangers) qui traduit une logique de tourisme de cueillette - Une désaffection globale des sites culturels et de loisirs qui peinent à maintenir leur niveau de fréquentation (-2% entre 2004 et 2008) - Une affluence touristique fortement tributaire des conditions météorologiques (neige, pluie...)
Éléments d'avenir à prendre en compte	
<ul style="list-style-type: none"> - Un développement très important des courts séjours en France, en dehors de la période estivale - Un développement de marchés-niches en correspondance avec les caractéristiques propres à la Lozère : <ul style="list-style-type: none"> - observation de la faune et de la flore - Séjours à thèmes : stages, ateliers... - Des modifications dans les structures familiales (familles monoparentales et recomposées) qui impliquent de satisfaire des attentes différenciées au sein d'un même groupe familial - Une volatilité des clientèles touristiques qui impose de repenser les stratégies marketing : fidélisation, couples marchés-produits... 	

I-6. Les actions Marketing menées dans le département

La valorisation de l'offre et des territoires touristiques de Lozère doit reposer sur une stratégie et des outils marketing ciblés, et coordonnés au bon échelon territorial.

Diagnostic des actions Marketing menées dans le département	
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">- Mise en place par le CDT d'un plan marketing- Un budget de communication conséquent (TV, Radio, métro parisien, Maison de la Lozère à Paris - Barcelone ...)- Le chiffre d'affaires du SLA en augmentation- Un partenaire actif dans la création d'un réseau de prestataires touristiques qualifiés au crible du développement durable (PNC et Cévennes éco-tourisme)- Des outils NTIC performants- Qualification d'un fichier « prospects »- Actions en concertation avec les OTSI	<ul style="list-style-type: none">- Une stratégie marketing qui n'a pas réussi à endiguer la baisse de fréquentation- Une ou des images de marque territoriale qui n'ont pas réussi à mettre en avant un avantage concurrentiel <u>distinctif</u>
Éléments d'avenir à prendre en compte	
<ul style="list-style-type: none">- Développement des sites communautaires et du web 2.0- Intégration croissante de technologies innovantes mobiles dans les stratégies Internet des destinations touristiques : GPS, i-phone...- Développement du marketing viral sur Internet par des territoires en recherche de notoriété (ex : le Cantal à 1€)	

I-7. L'organisation touristique dans le département

Trois niveaux d'acteurs agissent au nom du Département en faveur du tourisme lozérien :

- **Le Conseil Général** : définition de la politique départementale et mise en oeuvre de la politique touristique (schéma de développement touristique), en cohérence avec les orientations stratégiques régionales.
- **La SELO** : met en oeuvre la politique d'aménagement de Lozère en particulier sous l'angle du développement touristique. La SELO intervient dans le domaine de l'investissement, de l'aménagement et de la gestion d'espaces et d'équipements.
- **Le CDT** : participe à l'élaboration du schéma ; observation de l'activité touristique ; Promotion / communication / commercialisation ; Mise en place d'outils Internet/base de données ; Animation des partenariats

Depuis la mise en place du précédent schéma départemental du tourisme, le paysage territorial de la Lozère a profondément évolué, entraînant l'intervention de nouveaux acteurs dans le champ touristique, devenus des partenaires incontournables pour les institutions départementales.

Diagnostic de l'organisation touristique dans le département

Forces

- 245 projets ont bénéficié d'une subvention départementale pour un montant total de 10,2 millions d'Euros, entre 2000 et 2008,
- L'organisation départementale (SELO+CDT) qui agit simultanément sur la demande et l'offre et qui dans sa compétence aménagement structure le territoire
- L'émergence de stratégie de développement « terrain » (slot) autour des Pays
- L'amélioration de la dynamique entre le CDT et les OTSI
- Un partenariat efficace entre le CDT et le CRT

Faiblesses

- Le développement touristique n'est pas considéré par certains élus comme un levier d'action économique, conséquemment les moyens des OTSI sont parfois trop faibles (financiers et humains)
- Un doublonnage des missions de communication et de promotion (OTSI, EPCI) qui peut s'amplifier avec l'émergence des Pays sur le champ du tourisme
- Une dispersion des moyens qui affaiblit la performance marketing de l'ensemble.
- Une problématique Internet entière et qui va s'amplifier

Éléments d'avenir à prendre en compte

- Contraction croissante des finances publiques obligeant à mutualiser moyens et actions
- Importantes mutations dans les métiers exercés par les offices de tourisme sous la double influence :
 - de la demande (plus d'expertise conseils au niveau de l'accueil terrain –OTSI)
 - du développement des NTIC (Web 2.0 et basculement des contenus sur les pockets PC) qui nécessite une stratégie commune (avec OTSI, EPCI, Pays) mais dont la coordination est en amont (CDT)

I-8. Les potentialités de développement touristique en Lozère : cap sur l'innovation et l'écotourisme

10 bonnes raisons d'engager La Lozère dans un développement « écotouristique » :

1) L'identité Lozérienne est soulignée par des atouts naturels d'exception. On y distingue quatre massifs montagneux, chacun avec des particularités géologiques très différentes, répartis en quatre terres de grands espaces aux multiples facettes :

- L'Aubrac : Terre de Basalte aux vastes plateaux et anciens volcans
- La Margeride : Terre de Granit
- Les gorges du Tarn, de la Jonte, des Grands Causses et vallée du Lot : Terre de Calcaire
- Les Cévennes et le Mont Lozère : Terre de Schiste et de Granit

2) La Lozère compte plus de 2 700 kilomètres de torrents et rivières qui alimentent trois grands bassins :

- la Loire, avec l'Allier et le Chapeauroux
- la Garonne avec le Lot, le Tarn et la Truyère
- le Rhône et la Méditerranée avec les Gardons cévenols, le Chassezac et l'Altier

Le réseau hydrographique fait de la Lozère un véritable château d'eau. On la surnomme la Lozère comme « le pays des sources » qui « reçoit de l'eau que du ciel ». Au total 437 cours d'eau traversent la Lozère sans qu'aucun d'eux ne proviennent d'un département voisin.

3) La Lozère est un espace naturel « remarquable » : plus d'un tiers du territoire est classé en espace protégé (PN des Cévennes dont l'extension du périmètre enrichit l'offre touristique départementale et régionale). Deux projets de création de parcs naturels régionaux sont évoqués dont l'un en Aubrac semble parvenir à maturité.

4) Les sites Natura 2000 qui ont pour but de préserver la biodiversité. En Lozère, c'est un réseau de 16 sites d'une superficie totale de 116 724 hectares, soit 23% de la surface du département, qui est concerné.

5) Les gorges du Tarn et de la Jonte sont classés « Grand Site » et couvrent 20.000 hectares sur 70 kilomètres de long. Habitées en permanence par 4.500 habitants, elles sont fréquentées par près d'un million de visiteurs chaque année (Source : Grands sites de France)

6) Un projet d'inscription du site des Causses et des Cévennes sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de paysage culturel est en cours d'examen.

7) Les activités de pleine nature sont emblématiques de l'écotourisme.

La randonnée pédestre : le Comité Départemental, représentant la Fédération Française de la Randonnée Pédestre sur le département, gère plus de 2450 km de sentiers dont :

- 1950km de Grande Randonnée (GR),
- 500km de Promenade et Randonnée (PR),
- Le Chemin le Saint Jacques de Compostelle (GR65),
- Le Chemin de Stevenson (GR70), du nom de l'écrivain-voyageur écossais.
- Le chemin de St Guilhem

On peut rajouter l'offre VTT (en Margeride, par exemple : 400 km de circuits balisés, 7 circuits verts, 9 bleus 3 rouges et 3 noirs) et équestre qui sont des filières emblématiques de l'écotourisme

8) Les activités nordiques autour de 6 stations de ski : (plus de 300 Km de pistes balisées et aménagées et des centaines de kilomètres d'itinéraires). C'est une filière menacée qui exige une réflexion approfondie et qui peut se convertir et se régénérer (l'exemple du Mas de la Barque est très significatif).

9) Le thermalisme et d'une façon plus générale, la remise en forme et le bien être est également associée à la dimension écotouristique (nature-santé). C'est une filière qui souffre (notamment Bagnols-les-Bains) mais qui peut être exemplaire (La Chaldette) et qui nécessite d'être confortée. Le concept de remise en forme et de bien-être peut être reproduit sur d'autres sites.

10) Des exemples et des volontés des socioprofessionnels de s'engager dans une démarche qualifiante au regard de l'écotourisme.

La première expérience de qualification de prestataires privés au titre de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés est née dans le Massif Central et en particulier dans le Parc National des Cévennes et l'action de l'association Cévennes Ecotourisme.

Le Parc National des Cévennes est encore en France et en Europe le Parc dans lequel ce processus de qualification est le plus développé. Par ailleurs, si la qualité de l'offre d'hébergement en Lozère est très préoccupante (cf la phase diagnostic du schéma du tourisme), un certain nombre d'opérateurs privés sont volontaires pour s'engager sur une démarche qualifiante, voire de marque écotourisme », reconnue par les institutions (Département et Région).

II – STRATEGIE

II-1. Les enjeux d'avenir du tourisme en Lozère

1. Un enjeu d'image et de lisibilité du territoire

Rappel du contexte

- La Lozère est difficile à promouvoir car il existe une trop grande distorsion entre les espaces touristiques qui la composent, ce qui en est perçu par les publics extérieurs, et l'organisation administrative infra départementale.
- La destination Lozère, du point de vue touristique, et les enquêtes de clientèles le montrent, n'est pas une destination identifiée (aux attributs clairs) par les publics extérieurs extra régionaux, mais le Département est le seul garant d'une unité territoriale de l'ensemble Lozérien.
- La destination Lozère est composée de 4 espaces identitaires reconnus, en interne et en partie par le grand public, qui ont pour point commun de dépasser les limites administratives du département et conséquemment ne lui sont pas attribués :
 - Les Gorges du Tarn et Grands Causses (calcaire) qui ont une notoriété certaine auprès des publics,
 - Les Cévennes (schiste) qui est le territoire de grande notoriété en terme d'image, du département et au-delà du Massif Central,
 - L'Aubrac (Basalte) qui est un territoire de notoriété confidentielle,
 - La Margeride (Granit) , probablement le moins connu des publics extérieur.
- Enfin, le découpage administratif (Pays notamment) ne correspond pas précisément à ces 4 bassins de vie touristique
- En conséquence, les **enjeux du schéma 2010-2016** sont les suivant **en terme d'image et de lisibilité du territoire** :
 - **Renforcer la crédibilité du discours et de l'action publique sur les principes de durabilité en revendiquant un positionnement Lozère – développement durable qui va au-delà du champ du tourisme et des loisirs en renforçant l'image du département comme une destination identifiée dans tous les domaines d'activités**
 - **Promouvoir une image touristique qui s'appuie clairement sur les 4 entrées touristiques précédemment citées**
 - **Développer une production marketing d'itinérance, thématique et multi filières, pour rendre lisible le territoire en liant les pôles connus avec ceux de moindre notoriété**
 - **Améliorer la performance du territoire en termes de nouvelles technologies (accès, stratégie Internet, base de données, commercialisation, technologie smartphone, etc.).**

2. Un enjeu de qualité

Rappel du contexte :

- Le diagnostic a clairement montré que la Lozère présente un problème majeur au plan de la qualité :
 - dans les filières d'hébergement marchands, comme l'hôtellerie et l'hébergement de plein air, les gîtes et les chambres d'hôtes
 - dans la filière de la restauration, insuffisance d'une offre de produits locaux
 - sur certains sites la qualité de l'eau n'est pas satisfaisante (sites de baignade et de pêche),
 - un déficit dans l'animation et la coordination des activités de loisirs et des activités culturelles
 - un certain nombre de communes et de villages ne présentent pas un aspect attractif, au plan de l'esthétisme paysager notamment.
- Les accès physiques au territoire sont difficiles en transport en commun, ce qui le prive de flux entrants favorables au développement économique notamment en matière de tourisme et de loisirs. Il y a donc un enjeu important à réfléchir et à expérimenter des solutions en transports communs alternatifs et complémentaires à l'utilisation de la voiture. Le Département va dans ce sens et souhaite accompagner le développement de modes de transport collectif sur le territoire.
- En conséquence, les **enjeux du schéma 2010-2016** sont les suivants en terme de qualité:
 - **La progression de la qualité selon les critères du développement durable dans le secteur privé (hébergements, activités de pleine nature, sites d'animation, restauration, etc.) et des aménagements publics**
 - **La promotion des entreprises et des organisations qui atteignent un niveau reconnu de qualité (labels, normes, démarche de progrès)**
 - **La qualification de l'accueil, en particulier dans les offices du tourisme (formation, démarches qualité)**
 - **La mise en place de nouvelles dessertes (à titre expérimental) pour parvenir en Lozère, et, infra territoriales.**

3. Un enjeu d'organisation

Rappel du contexte :

- L'organisation touristique actuelle n'est plus en phase avec les besoins des territoires, au moins sous 3 aspects :
 - Le besoin des communes / EPCI en matière d'ingénierie s'accroît (développement des SLOTS(Schéma Local d'Organisation Touristique) dans les Pays, aménagement et gestion de sites structurants, professionnalisation nécessaire de l'accueil sur le terrain, etc.).
 - Les fonctions marketing (TIC, éditions, promotion et commercialisation) nécessitent des expertises à forte valeur ajoutée et des moyens financiers sans cesse croissant et conséquemment doivent être coordonnées, animées et financées à un niveau territorial départemental et régional.
 - La raréfaction des budgets publics exige des regroupements pertinents pour poursuivre le développement dans une perspective d'équité et de globalité.
- En conséquence, les **enjeux du schéma 2010-2016** sont les suivants en terme d'organisation:
 - **S'appuyer sur les compétences des organisations actuelles (CDT, SELO, organismes consulaires, etc.) pour créer des pôles de compétences en terme d'ingénierie**
 - **Favoriser le regroupement des offices du tourisme en vue d'un fonctionnement coordonné et permanent**
 - **Repositionner l'organisation du CDT autour de 4 grands pôles d'expertise (la promotion, les TIC, la prospective/l'observation du secteur des loisirs et du tourisme, l'ingénierie territoriale).**

II-2. Les orientations stratégiques

Le Schéma départemental de développement touristique de la Lozère 2010-2016, s'articule autour de quatre Axes de travail stratégiques :

Axe 1 : Améliorer l'image et la lisibilité du territoire

Axe 2 : Faire progresser la qualité selon les critères du développement durable dans toutes les composantes de l'offre touristique lozérienne

Axe 3 : Moderniser l'organisation pour répondre aux besoins des territoires et des porteurs de projets

Axe 4 : Aménager le territoire pour un développement solidaire et équitable

III. PLAN D' ACTIONS

Ces orientations stratégiques sont elles-mêmes déclinées en 17 actions opérationnelles :

Axe 1 Améliorer l'image et la lisibilité du territoire	
1	Développement de la communication de la marque Lozère
2	Élaboration d'un plan marketing pour le CDT
3	Valorisation des circuits et des itinéraires
4	Création et coordination d'un festival itinérant départemental favorisant la rencontre entre les habitants et les visiteurs
5	Mise en place d'une signalisation complète
Axe 2 Faire progresser la qualité selon les critères du développement durable dans toutes les composantes de l'offre touristique lozérienne	
6	Lancement d'une démarche qualité selon les critères du développement durable
7	Valorisation de l'esthétique des bourgs, hameaux et des entrées des villages
8	Valorisation des produits et des savoir-faire lozériens
9	Création d'un prix « projets innovants au service du développement durable »
10	Développement de la filière Tourisme et Handicap
Axe 3 Moderniser l'organisation pour répondre aux besoins des territoires et des porteurs de projets	
11	Mise en œuvre, conduite et suivi du schéma du tourisme
12	Redéploiement des compétences du CDT autour de 4 pôles d'expertise : la promotion, l'ingénierie territoriale, les TIC, l'observation
13	Mutation des offices du tourisme du territoire
Axe 4 Aménager le territoire pour un développement solidaire et équitable	
14	Aménagement du pôle Mont- Lozère
15	Réalisation d'un pôle structurant en Margeride Langogne-Lac de Naussac
16	Appuyer et soutenir l'Opération Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses
17	Appuyer et soutenir le développement et la gestion des espaces naturels protégés